



LE JUDO CLUB DE  
PORTE-LES-VALENCE  
ORGANISE  
SAMEDI 17 DECEMBRE 2022



LE  
20<sup>ème</sup> TOURNOI DE NOËL  
-MINIMES-



©P.Rabouin/FFJudo

HALLE DES SPORTS  
9 RUE JEAN MACE  
26 800 PORTES-LES-VALENCE

**Intermarché**  
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

**Crédit Mutuel**

# Ce tournoi labellisé rentre dans les tournois du circuit Minimes de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de judo

## ÉVÈNEMENT : 20<sup>ème</sup> TOURNOI de PORTES-LES-VALENCE MINIMES

### ORGANISATION DE LA JOURNÉE

#### DATE, LIEU ET CONTACTS

- Date : 17 décembre 2022
- Lieu : Halle des Sports, 9 rue Jean Macé (à côté du collège)  
26800 Portes les Valence
- Contacts téléphoniques : 06 63 79 12 99 ou 06 74 18 12 21

#### CATÉGORIES DE POIDS ET PÉSEES

- Filles : -36, -40, -44, -48, -52, -57, -63, -70, +70
- Garçons : -34, -38, -42, -46, -50, -55, -60, -66, -73, +73.

#### DEROULEMENT

- **9:00 à 09:30** : pesée des filles **-36, -40, -44, -48, -52, -57, -63, -70, +70**
- **10:00** : début des combats
- **10:30 à 11:00** : pesée des garçons **-34, -38, -42, -46**
- **11:30** : début des combats
- **12:30 à 13:00** : pesée des garçons **-50, -55, -60, -66, -73, +73**
- **13:30** : début des combats

Remise des récompenses par vague (approximativement : 11h00 – 13h00 – 15h00)

#### **ATTENTION : aucune tolérance de poids !**

- Le tournoi se déroulera sur 6 ou 7 tapis - Les horaires sont à respecter strictement.
- Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés

#### DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- Les judokas doivent être munis de leur passeport Les judokas doivent être munis de leur passeport\* en règle à présenter à la pesée :
  - Grade renseigné (ceinture verte minimum)
  - 2 timbres de licence dont celui de la saison en cours
  - Licence « compétition » obligatoire

\* Sans passeport à jour, aucun judoka ne sera autorisé à combattre

# REGLEMENT ET FORMULE DE COMPETITION

- Arbitrage : selon les textes officiels de la FFJDA
- La compétition se déroulera sur 6 ou 7 surfaces de tapis avec des arbitres officiels.
- Règlement : F.F.J.D.A, voir code sportif 2022/2023.
- Les judokas doivent se munir d'une ceinture rouge.
- Formule : tableau repêchage systématique. Il est important que les combattants puissent effectuer 2 combats au minimum.
- Temps de combat : 3 minutes.
- Il ne sera autorisé qu'un seul accompagnant en tenue correcte par tapis.
- Surveillance médicale tout au long de la compétition.
- En cas de litige, le comité d'organisation se réserve le droit de statuer.

## INSCRIPTIONS

- Uniquement via l'extranet de la F.F.J.D.A.
- Le nombre d'inscrits étant limité, il est absolument nécessaire de s'inscrire **avant le 14 décembre 2022. Aucune inscription ne sera prise sur place**
- Fermeture du serveur le **mercredi 14 décembre à minuit**. Jusqu'à cette date, vous pouvez désinscrire ou rajouter des combattants.
- Règlement financier : à effectuer au plus tard le jour de la compétition juste avant la pesée. Merci de rassembler vos judokas pour faciliter le fonctionnement. Si le règlement n'est pas effectué, le combattant ne sera pas autorisé à se rendre à la pesée et donc à combattre.
- Pas de pesée sans ticket d'inscription
- Frais d'inscription à l'ordre du Judo Club de Portes-lès-Valence : **5 € par combattant inscrit avant la clôture des inscriptions**, qu'il soit présent **ou absent** le jour J.
- **Attention** : l'événement ne sera plus visible à partir du jeudi 15 décembre 2022
- Entrée gratuite pour le public.

## ATTITUDE

- Chaque participant devra respecter le code moral du judo. Les entraîneurs se portent garants du bon comportement de leurs judokas, ainsi que de **l'état de propreté de la salle**.
- Les parents ne seront pas autorisés à pénétrer sur la surface de compétition ; ils devront rester dans les gradins. Seuls les entraîneurs munis d'un badge seront admis au bord des tapis.
- Le club décline toute responsabilité en cas de vol.

*Merci pour votre compréhension*